



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION RESTREINTE DU 19 DECEMBRE 2019

PROCES VERBAL N° 19

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. HILLAIRET Patrick

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 18 du 12 décembre 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

FORFAITS GENERAUX

Le club de Beugnon Béceleuf Faye déclare :

- Le Forfait Général de son **équipe 1 en D5 poule E**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts - Amende de 3 X 30 ", soit la somme de 90 "
- Le Forfait Général de son **équipe 2 en entente avec Fenioux, en D5 poule E**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts . Amende de 30 "

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de Thénezay Ferrière Peyratte ➤ Vendredi 08 mai 2020 Catégories U10/U11 et U12/U13

Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 Ö

Thénezay Ferrière Peyratte ➤ Vendredi 08 mai 2020

DECLARATION MATCH AMICAL

Du club de Thouars Foot 79 ➤ Vendredi 13 décembre contre Chanteloup Chapelle



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION RESTREINTE DU 19 DECEMBRE 2019

PROCES VERBAL N° 19

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 21/22 DECEMBRE 2019

Le match n° 51694.1 Airvo St Jouin . Boussais en D5 poule D se déroulera le dimanche 22 décembre 2019 à 15 h 00 sur le stade de St Jouin de Marnes (**le club de Boussais a été avisé par la messagerie Zimbra**)

Le match n° 51892.1 Avenir 79 . Ste Eanne en D5 poule G se déroulera le dimanche 22 décembre 2019 à 15 h 00 sur le stade de Sciecq (**le club de Ste Eanne a été avisé par la messagerie Zimbra**)

COURRIER

Du club de GJ Espoir Nord Est 79 :

Nous informant de l'annulation de leur tournoi en salle du 20/21 décembre . PV n° 11 du 24 octobre 2019.

Pris note La somme de 24 € sera portée au crédit du club.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN